

## COMITE DE QUARTIER 6 - OLIVEAUX DU 6 JUIN 2016

### Ouverture de la séance à 18h25

#### Etaient présents :

Monique HUET,  
Sidi MBOUCHI,  
Annie BOSMAN,  
Marie-Hélène DELMOTE, MEL Direction des déchets,  
Frantz DACALOR,  
François FAUCHER,  
Bruno HELLE.

La séance s'est ouverte avec l'intervention de Madame DELMOTE de la MEL, relative au tri des déchets. Les conseils et informations qui ont été délivrés aux participants étaient d'une grande richesse, comme le tri bien fait, dirige vers le bon lieu de traitement.

Les questions diverses tablaient sur :

- Détérioration avec l'usage des couvercles des poubelles :
  - Il est possible d'en demander son remplacement
- Evacuation des gros déchets :
  - Soit en déchèterie,
  - Soit sur RDV à un numéro gratuit,
  - Soit sur Internet,Pour ces deux derniers points, un délais inférieur à 3 semaines a été annoncé.
- Enfouissement technique :
  - Les lieux d'enfouissement sont choisis en fonction de la nature des déchets et du sol,
- Amiante :
  - Ce matériau, hautement toxique, doit être emmené à la déchèterie, avec un emballage spécifique et bien clos afin d'éviter lors des différentes manipulation l'étendage des particules.
- Tri par personne mal-voyante :
  - Cette situation n'est, à ce jour, pas solutionnée, aucune identification n'est stipulée sur les poubelles
- Quelle poubelle pour les contenants en plastique (comme les pots de nos plantations ou semis) :
  - Ces contenants sont à mettre dans la poubelle des déchets ménagers car ils nesont pas recyclables.

Monsieur LOONESS, CENOR, présent parmi les participants, s'est attardé sur la qualité géologique de la carrière de LOOS/Haubourdin, il souhaite vivement rencontrer Madame VOITURIEZ à ce sujet.

Devant l'attrait exercé par la présentation de Madame DELMOTTE et la curiosité des participants quant « au bon tri », l'ordre du jour n'a pu être effectué, la reprise de ce dernier sera reporté lors du prochain Comité.

Les réponses apportées au précédent Comité :

- Les plantations trop hautes à l'angle des rues Guy Môquet et Paul Painlevé :
  - Les plantations effectuées cette année sont moins hautes afin d'éviter tout risque de collision avec les véhicules venant de gauche (rue Guy Môquet), nous considérons notre remarque comme résolue,
- Les réfections du trottoir face au 2 rue Paul Painlevé :
  - La réfection du trottoir a bien été réalisée, en revanche, quelques semaines plus tard, tout était à nouveau détériorer, soit par le trottoir mordu par les bus Transpole, soit par les automobilistes.

N'est-il pas possible, comme cela avait été demandé lors du précédent Comité, de surélever la bordure afin qu'il soit impossible d'emprunter le trottoir comme route ?

Les questions posées par les participants :

- Travaux dans la cité des Peintres :
  - Les habitants n'ont pas été informés de la nature de ces travaux, des marquages au sol ont été effectués mais pourquoi ?
- Étêtage des arbres sur l'aire entre les immeubles des rues Chatelet et Watteau :
  - Madame Sampson, demeurant au 4 rue Antoine Watteau demande à ce qu'un étêtage des arbres soit effectué sur cette aire car du fait de la grandeur de ces derniers plus de la moitié de son jardin est privé de luminosité et de soleil, les feuilles qui tombent produisent, également, une gêne importante.

**La séance a été clôturée à 20h20, EURO oblige**